

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Halte-garderie La Ribambelle
Givet (Ardennes – 08)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 080007123_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Halte-garderie La Ribambelle
Givet (Ardennes - 08)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 080007123_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Laure HITON	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement, résultats de la visite

La halte-garderie La Ribambelle (080007123), propriété de la mairie de Givet, est localisée au 73 boulevard Bourck à Givet dans le département des Ardennes. Cet établissement, qui accueille au maximum 20 enfants âgés de 3 mois à 4 ans, s'étend sur une surface de 800 m². Il comprend :

- trois bâtiments présentant un seul niveau (ni sous-sol, ni vide sanitaire) :
 - Le bâtiment principal, d'une surface de 200 m², a été construit en 1989. Les enfants ont accès à l'ensemble du bâtiment excepté la cuisine.
 - Le préau couvert, appelé aussi salle de jeux extérieure, est une extension du bâtiment principal (construite ultérieurement).
 - Le local, accolé au nord du bâtiment principal, est utilisé pour le stockage de divers matériels (construction concomitante au préau). Ce local n'est pas accessible aux enfants.
- un espace extérieur avec une partie recouverte d'enrobé et de pavés utilisée comme voie d'accès aux bâtiments, mais aussi comme cour de récréation et une partie enherbée, utilisée uniquement comme cour de récréation.

Au cours de la visite, il a été constaté que les bâtiments utilisés étaient en bon état (pas de fissures observées sur les dalles, murs et plafonds). Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

C'est la superposition partielle de la halte-garderie avec un ancien site de fabrication de colles et de rubans adhésifs (site BASIAS n° CHA0801017), qui a motivé son intégration dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique a montré que la halte-garderie est superposée à une petite partie de l'ancienne emprise du site BASIAS. Sur cette partie n'a été retrouvée ni activité, ni stockage. En revanche, sur le reste du site de l'usine se sont succédé plusieurs activités potentiellement polluantes (fabrication de colles et rubans adhésifs, stockage et dépôt de liquides inflammables). Une cheminée de grande taille était présente sur le site.

Aucun autre site BASIAS n'a été référencé dans un rayon de moins de 100 m par rapport à l'ETS.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique local indique que la première nappe d'eau souterraine se trouve à environ 3 m de profondeur.

La halte-garderie est positionnée en aval hydraulique de l'ancien site BASIAS et l'écoulement naturel de la nappe est orienté du sud vers le nord en direction de la rivière voisine (la Houille), qui se jette à proximité dans la Meuse. Aucun pompage susceptible de modifier localement les écoulements de la nappe n'a été recensé.

Influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une halte-garderie accueillant des enfants âgés de 3 mois à 4 ans, sans jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont envisagés :

- l'ingestion de sols par les enfants :
Les activités potentiellement polluantes identifiées sont susceptibles d'avoir dégradé la qualité des sols de la halte-garderie compte tenu de la superposition partielle de l'ETS et du BASIAS et de la possibilité que des émissions atmosphériques (présence d'une cheminée) aient pu être à l'origine de dépôts sur les terrains de surface (hydrocarbures et métaux lourds). Ce scénario est donc retenu.
- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :
Certains des composés utilisés ou stockés sur le site BASIAS sont volatils. La superposition partielle du site BASIAS et de l'ETS fait qu'une éventuelle pollution des sols et de la nappe peut dégrader la qualité de l'air à l'intérieur de la halte-garderie par volatilisation à partir des sols ou de la nappe. Ce scénario est donc retenu.
- l'ingestion d'eau potable par les enfants :
Compte tenu de l'incertitude du tracé du réseau d'eau potable et de la superposition partielle du site BASIAS et de l'ETS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations ne peut pas être écartée à ce stade. Ce scénario est donc retenu.

Ainsi, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant l'établissement. **Nous recommandons donc que cet établissement fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Ces investigations de phase 2 porteront sur les sols superficiels, l'air du sol sous la dalle des bâtiments et l'eau du robinet.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».